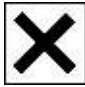




SOPRAGGLO
LONGROY

9 Route de Blangy
76260 LONGROY
Tél : 03 22 60 21 17 Fax : 03 22 60 21 15

Bon No : 002040076	1ere Gachée : 07:12 (1) Quantité : 5.00 m3	Date : 19/12/2025 BPE2512087312 Réf. commande(2) : 03.22.23.27.04	Zone : ZONE 02 Véhicule : MULTIPOMPAGE MULTIPOMPAGE Chauffeur : 0 Transport : 0
Client : DUFOSS ENT DUFOSS DA 45 RUE MARIUS BRIET 03 22 23 27 04 80130 Frville-Escarbotin		Chantier : CAMPAGNE CAMPAGNE 61 RUE DE MARE HAMEAU DE QUESNOY LE MON 80132 CAMPAGNE	
ARRIVEE CHANTIER convenue	DECHARGEMENT debut	DEPART chantier	RETOUR centrale
08:00			ATTENTE 00:00
Quantite Origine : 7.00 m3 Quantite Restante : 2.00 m3 Livree Reelle : 5.00 m3		XI:irritant  en aucun cas nos produits ne doivent être ingurgités ou entrer en contact avec la peau au risque de provoquer des allergies des rougeurs ou des brulures	
Code Formule PLANI2	Désignation(6)(8) BPS NF EN 206 A2/CN	Certification	Classe d'exposition(3) XF1, XC3, XC4, XD1 (
			Classe chlorure 0.40 %
			Consistance(7) SF1
			Dmax 12.5
Ciment(type et classe) CEMIII/A -LL 42.5R CE CP2NF		Additions(type) 0	Dosage(C+Ka)(5) 0
Appellation commerciale : C25/30 XF1(F) D12 SF1 II42		Résistance caractéristique(4) C 25/30	
Propriétés spécifiées :		Carac. complementaire : TEMPERATURE : 7°C	
SERVICES		ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)	LIVRAISON RECEPTIONNEE
MIXO POMPE 21 ML M3 POMPE		SPHRE 3000 0.95 % MV 885 0.1 %	Nom: Signature du client:
Ajout d'ingrédients sur chantier(9): Type et quantité: Demandeur:		Signature:	

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
 (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
 (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
 (4) contrôle de la résistance sur cubes.
 (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
 (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
 (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
 (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206/CN
 (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206/CN. Dans le cas d'un béton certifié, il perd de facto sa certification que le sigle de certification NF, soit rayé ou non